

QUI PEUT CONSULTER ?

Toutes les personnes à risque cardio-vasculaire élevé adressées par leur médecin traitant ou spécialiste.

POURQUOI CONSULTER ?

Contribuer à réduire le risque d'évènement vasculaire par la prise en charge des facteurs de risque :

- Le diabète
- L'obésité
- Le tabagisme
- L'hypertension artérielle
- L'hypercholestérolémie
- La sédentarité
- L'anxiété

COMMENT FONCTIONNE LE PÔLE DE PRÉVENTION ?

La disponibilité d'une équipe de professionnels de santé : médecins, infirmières, diététiciennes et psychologue.

Une première consultation individuelle permettra de construire avec vous un programme de prévention personnalisé.

Ce programme comprend des consultations individuelles, des ateliers collectifs et/ou des groupes de parole.

LES THÈMES ABORDÉS SONT :

- Les facteurs de risque cardiovasculaire
- L'alimentation (6 ateliers ; voir détails)
- Le diabète (3 ateliers)
- L'obésité de l'adulte
- L'obésité de l'enfant
- La préparation à la chirurgie bariatrique
- Le tabac
- L'hypertension artérielle
- L'activité physique

Voici en particulier pour l'alimentation :

- L'équilibre alimentaire
- Le cholestérol et les autres graisses
- La quantité des graisses
- Les aliments sucrés
- Les étiquettes alimentaires
- La préparation en cuisine.